



**DELIBERATION du COMITE de DIRECTION DE  
GRAND CHAMBERY ALPES TOURISME**

**Délibération n°236 du 07/04/2021**

Date de la convocation : 26/03/2021

L'an deux mille vingt et un le 07 avril à 18 heures, les membres du Comité de direction de Grand Chambéry Alpes Tourisme, légalement convoqués, se sont réunis par visioconférence TEAMS.

**33 Présents ou Représentés**

---

Collège des élus : **15** dont **14 titulaires**, **1 suppléant(s)** et **0 pouvoir(s)**

Collège des socio-professionnels : **14** dont **12 titulaires**, **2 suppléant(s)** et **0 pouvoir(s)**

Collège des personnes qualifiées dans le milieu du tourisme : **4** dont **4 titulaires** et **0 pouvoir(s)**

**Objet : approbation du Compte de gestion 2020 de l'EPIC Grand Chambéry Alpes  
Tourisme**

---

Il est rappelé que le Compte de Gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur, il doit être voté préalablement au Compte administratif.

Le Compte de Gestion comprend l'ensemble des opérations budgétaires et non budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2020, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du Comptable public.

L'ensemble de ces opérations est repris dans l'annexe de la présente délibération.

Les résultats de ce compte de gestion sont conformes aux résultats du Compte Administratif de l'exercice 2020 soumis au cours de cette même séance.

Du point de vue des opérations strictement budgétaires, le Compte de Gestion comprend le résultat des exercices précédents ainsi que tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés sur l'exercice.

Pour l'année 2020, le Compte de gestion, en concordance avec le compte administratif, fait apparaître un résultat excédentaire en fonctionnement de **49 097,51€** et un résultat déficitaire au niveau de l'investissement de **18 681,45€**, soit un résultat global de **30 416,06€**.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	220 298,59	2 676 635,56	2 896 934,15
Titres de recettes émis (b)	126 075,59	2 667 078,64	2 793 154,23
Réductions de titres (c)		158 163,94	158 163,94
Recettes nettes (d = b - c)	126 075,59	2 508 914,70	2 634 990,29
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	220 298,59	2 676 635,56	2 896 934,15
Mandats émis (f)	144 757,04	2 681 807,20	2 826 564,24
Annulations de mandats (g)		221 990,01	221 990,01
Dépenses nettes (h = f - g)	144 757,04	2 459 817,19	2 604 574,23
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		49 097,51	30 416,06
(h - d) Déficit	18 681,45		

Après avoir entendu l'exposé, il est demandé au Comité de direction de bien vouloir attester que le compte de gestion de Grand Chambéry Alpes Tourisme dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Mise aux voix cette délibération est adoptée par :

- **33** Voix POUR
- **0** Voix CONTRE
- **0** ABSTENTION(S)

Le Président  
Dominique Pommat

